



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque / Louvicourt, tenue le 30 mars 2021 à 18 h 30, en vidéoconférence

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ABSENCES

M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier
Poste vacant

ASSISTANCE

Aucune

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 39.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Line Charest de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-01

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2020

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée et donne les suivis :

- a) **Démolition de l'église St-Joseph** : La démolition est presque terminée;
- b) **Jeu libre dans ma rue** : L'information suivra très bientôt;

Il est proposé par M. Yval St-Pierre, appuyé de Mme Maude Gélinas d'adopter le procès-verbal avec les suivis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-02

4. Budget 2021

La présidente donne un suivi sur les travaux qui sont prévus au budget et dans le plan triennal d'immobilisations :

- **Revitalisation du centre-ville** : La 2^e phase (tronçon situé entre la 9^e et la 8^e Rue) sera entreprise dès que possible;

- **Rues Champlain et Allard** : Il y aura des travaux de surfacage;
- **Centre multisport** : Le stationnement qui est accessible de la 7^e Rue sera complété. Un bassin de rétention d'eau sera construit, dû à l'inclinaison du terrain;

5. Programme de restauration du Village Minier

Le programme d'aide financière a été déposé à l'automne 2020. Cependant, le ministère de la Culture et des Communications l'a retiré par manque d'information. Par ailleurs, les carnets de santé individuels ne sont pas tous complétés dû à des délais causés par la pandémie. Une rencontre sera faite lorsque possible pour informer les propriétaires de certains détails, car ils ne sont pas automatiquement transmis lors du processus de vente. En ce qui concerne la problématique d'accumulation de glace sur les toits, un projet a été déposé au ministère pour approbation.

6. Collecte des ordures dans les ruelles

La présidente informe que la collecte des déchets ne sera plus effectuée par les ruelles, mais le sera par la rue principale. Cette décision survient pour cause de problématiques telles que la neige accumulée qui empêche le passage du camion, le vol de poubelle ou la non-conformité des bacs utilisés (armoires à poubelle). La présidente fera des vérifications en ce qui concerne le Village minier à savoir si ce changement s'applique à ce secteur.

7. Activités à venir

- **Embellir Val-d'Or** : L'activité sera offerte sous une nouvelle formule, le 1^{er} mai. Les détails sont à venir;
- **Semaine de l'Arbre** : Une distribution d'hémérocailles et autres plants sera organisée dans la semaine du 29 mai;
- **LHJMQ** : La ligue a fait la demande pour la tenue d'une « bulle » supplémentaire dans la semaine du 17 avril;
- **Plateforme d'inscriptions** : Une nouvelle plateforme d'inscriptions sera disponible à la mi-avril, l'ancienne étant désuète;

8. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- **Taxes de secteur** : La présidente informe que la politique concernant cette taxe sera révisée. Il s'agit d'une taxe de service qui est appliquée à tous les résidents d'une rue ou d'un secteur, lorsqu'il y a la réfection ou la rénovation, selon un pourcentage établi. Lors de travaux, une lettre explicative sera envoyée aux résidents concernés;
- **Municipalité inclusive** : Dans le cadre de la 21^e Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale, le comité Val-d'Or ville inclusive a dévoilé le nouveau service « Val-d'Or inclusive » qui vise à permettre aux personnes qui subissent des actes racistes ou discriminatoires de les signaler. Ce service offrira également à ceux qui le souhaitent, un accompagnement dans une démarche d'affirmation de leurs droits.

9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 9 juin 2021. Le lieu ainsi que la méthode de diffusion demeurent à déterminer.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Maude Gélinas de lever la séance. Il est 19 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-03

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE